



Commune de Civrieux d'Azergues
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 octobre 2015

L'an deux mil quinze, le 15 octobre à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 5 octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Maire ; M. Michel PASSARELLI, Mme Liliane DALLA LIBERA, M. Gabriel BARROT, Mme Mylène ROLAND, Maires Adjoints ; M. du CHAFFAUT, M. MOREL, Mme CHENIVESSE, M. BOUCHARD, M. GALOIS, M. BINAUD, Mme CESARI, M. EHRET.

Etaient absentes excusées : Isabelle ADELIN qui donne pouvoirs à Mylène ROLAND
Françoise BRESSON qui donne pouvoirs à Marie-Pierre TEYSSIER

Nombre de conseillers en exercice: 15 présents : 13 votants: 15

Secrétaire de séance : Mylène ROLAND

Le compte-rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire propose de modifier de l'ordre du jour comme suit :

- Demande de rajout
 - o présentation du bilan d'activités 2014 de la CCBPD
 - o Désignation des membres de droit au Comité de jumelage
- Retrait
 - o Convention avec l'IRSTEA
 - Après en avoir discuté avec D. Binaud, chargé de ce dossier, une délibération n'est pas nécessaire
 - o Remboursement extension Mrs Bouchard

Concernant le dernier point, Gabriel Ehret demande les raisons de ce retrait et s'il sera reporté à une prochaine réunion. Madame le Maire répond qu'il manque encore quelques précisions pour prendre une éventuelle décision quant à la demande des intéressés.

Décision Agenda 21

Il avait été évoqué la reprise de la démarche « Agenda 21 ». Bien que tous les élus reconnaissent l'intérêt de cette démarche, qui exige une grande implication, par 2 voix contre 1 abstention et 12 pour, le conseil municipal renonce à la poursuite de cette procédure.



Il est précisé toutefois, qu'à chaque programme de travaux, les orientations « développement durable » seront prises en considération.

Mandat spécial donné à Mme le Maire et à Liliane Dalla Libéra pour participer au congrès des Maires de France

Le congrès se tiendra du 17 au 19 novembre 2015 ; Mme le Maire souhaite y participer et compte tenu de l'implication de Liliane Dalla Libéra, elle pourrait l'accompagner.

Denis Binaud, étant sur Paris à cette période, formule le souhait d'y participer également, étant intéressé par les sujets qui vont être abordés.

Conformément au CGCT, Mme le Maire soumet au vote la prise en charge de cette mission sur le budget communal, pour 3 élus.

Contre 1 abstention 0 Pour 14

Béatrice Césari motive son vote contre : elle estime que ces frais de mission devraient être à la charge des élus, au titre de leurs indemnités de fonction.

Mise en place de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux de gaz

Le décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixe le régime des redevances dues aux communes pour l'occupation provisoire du domaine public communal par des chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution de gaz. Par conséquent, Mme le Maire propose de fixer le montant de cette redevance au taux de 0.35€/mètre, conformément aux propositions de GRDF et donc l'instauration de cette redevance dès 2015.

Mme le Maire soumet au vote.

Accord à l'unanimité du conseil Municipal.

Suite à la demande des élus, lors de la dernière séance, le rappel calculé par GRDF pour la période de 2011 à 2015 s'élève à 2859€

Création d'un poste d'adjoint technique territorial

Il s'agit de l'embauche, d'un nouvel agent de voirie, en tant que stagiaire, à compter du 1^{er} janvier 2016. Il sera soumis au statut des fonctionnaires ; à ce titre il pourrait bénéficier du régime indemnitaire des agents de sa catégorie.

Compte tenu des charges de personnel que certains élus considèrent comme très importantes pour Civrieux d'Azergues, et des mouvements de personnel à venir : reprise d'un agent jusque-là placé en maladie professionnel et le projet de départ en retraite pour un autre, M. Galois et Mme Césari, ne souhaitent pas qu'il soit statué sur de l'aléatoire, pour une embauche qui aurait un impact durable sur le budget. Il est décidé de renouveler le CDD de 6 mois. Le CDG sera sollicité pour avis.

Retrait de 8 communes de la métropole de Lyon du Syder

Les communes de Corbas, Jonage, Lissieu, Marcy l'étoile, Meyzieu, Mions et Quincieux ont



souhaité quitter le SYDER et il convient que les communes adhérentes expriment leur avis à ce sujet.

Mme le Maire soumet au vote :

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Béatrice Césari fait remarquer que ces retraits vont impacter le budget du SYDER et par conséquent celui des communes.

Présentation du rapport relatif aux mutualisations de services avec la CCBPD

Conformément à l'article 5211-39 du CGCT, le président de la CCBPD a établi le rapport relatif aux mutualisations de services avec la CCBPD

Chaque élu en a pris connaissance et le conseil municipal est invité à délibérer.

A l'unanimité le conseil adopte ce rapport.

Gabriel Ehret demande s'il est prévu la mutualisation des policiers municipaux avec des amplitudes horaires variées. Madame le Maire répond que des discussions à ce sujet sont en cours avec certaines communes, mais plutôt pour l'organisation de remplacement pendant les congés.

Désignation des membres de droit au Comité de jumelage

Madame Chenivresse et Monsieur Morel ont souhaité quitté le Comité ; il convient donc de désigner 2 nouveaux membres, Michel Passarelli et Loïc Bouchard sont candidats, Madame le Maire demande si d'autres élus sont candidats.

Madame le Maire soumet au vote.

A l'unanimité Mrs Passarelli et Bouchard sont désignés représentants de la commune au sein du Comité de Jumelage.

Rapport du Président de la CCBPD – Bilan d'activités 2014

Madame le Maire présente le bilan qui est à disposition de tous en mairie.

Loi NOTRe

Mme le Maire présente cette loi qui porte entre autres sur les rapprochements des communautés de communes et la création de communes nouvelles. Elle indique que le Président de la CCBPD a réuni les 34 maires à ce sujet, puisqu'un calendrier a été établi et des propositions de rapprochement devaient être proposées au Préfet très rapidement.

Lecture est donnée de la lettre du Président de la CC sur l'avenir de la communauté de communes et du souhait de prioriser la réflexion sur la construction de communes nouvelles.

Rappel forum territorial CCBPD le 7 novembre de 9h à 12h, Madame le Maire invite tous les élus à y participer.

Dossier Passerelle



Madame le Maire Présente la nouvelle étude, l'emplacement a été modifié pour une passerelle moins longue. Un appel d'offres va être lancé ; coût estimatif du projet 442 260.00€ H.T.
Denis Binaud demande si un dossier de déclaration « Loi sur l'eau » a été déposé ; il semblerait que ce ne soit pas nécessaire puisque le cours d'eau n'est pas touché.
Denis Binaud s'étonne de cette réponse vu l'implantation de la passerelle. M. Barrot précise que le dossier a été discuté avec M. Persin du Syndicat des Rivières.

Rapport Mission Locale

Reporté à la prochaine réunion.

Bilan des manifestations culturelles et comité de Jumelage

Michel Passarelli présente les bilans financiers des festivités et des travaux réalisés cet été.

Manifestations	Montants dépensés	
Fête de la musique	400 €	
Concert du 3/07	6526 €	Recettes 210 €
Jumelage	2038 € + Subvention 5 000 € (sur les 10 000€ demandés)	
Feu d'artifice	2 864 €	
Inauguration rond-point et city stade	403 €	
Clôture du chantier jeunesse	400 €	

Le concert du 3 juillet organisé à l'occasion de « Rosé Nuit d'été » a rencontré une très faible participation, compte tenu que le même soir a eu lieu une vingtaine de manifestations dans les communes environnantes.

Concernant le Comité de Jumelage, les festivités du 10ème anniversaire se sont élevées à 9 000 € pour 3 000 € de recettes.

Concernant les travaux :

nature	Montant réalisé	Prévisions
Rond-point des Ponts	Travaux 5 660€ Subvention 4 000€ Fournitures diverses 540€	10 000€
City stade	69 020€	72 000€
Rond-point des Platanes	6 300€	8 000€

Pour différencier les ronds-points, M. Galois propose de les dénommer et d'implanter des panneaux. B. Césari fait remarquer qu'il y a déjà beaucoup de panneaux sur la commune.

Informations diverses



Travaux construction RD 385 M. DAHOUDI

Les travaux ont redémarré mardi dernier. Le technicien en urbanisme a pris quelques mesures pour vérifier les implantations. Pas de remarque pour l'instant, mais dossier à suivre de près.

Commission d'urbanisme

Madame le Maire informe que la commission est complétée par Béatrice Césari et Mylène Roland.

Réunion samedi matin Urbanisme/entreprises, pour évoquer le règlement de publicité.

Madame le Maire donne la parole aux élus :

B. Césari fait le compte rendu de la réunion petite enfance de la communauté de communes, le 6 octobre 2015.

M. Passarelli informe de la demande d'une nouvelle association de musique « Armonic » qui souhaite avoir son siège à Civrieux et obtenir un local. A voir.

Suite à la parution du dernier « Petit Séverien » D. Binaud fait remarquer que la Libération a eu lieu en septembre 1944 et non en 2014. Madame le Maire précise qu'il s'agit bien là d'une coquille au même titre que celle concernant la date des prochains vœux du Maire qui auront bien lieu le 8 janvier 2016.

G. Galois demande où en est la signature de l'achat des terrains des consorts Dulac : signature prévue courant novembre.

Séance levée à 21h50.